

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	207 547
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	6 842
Actions - cotées	R0110	6 842
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	158 302
Obligations d'État	R0140	49 075
Obligations d'entreprise	R0150	106 809
Titres structurés	R0160	2 418
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	42 403
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	10 338
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	5 521
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	5 521
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	5 521
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 210
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	2 948
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	6 931
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	234 494

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	145 416
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	145 416
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	133 220
Marge de risque	R0680	12 196
Provisions techniques UC et indexés	R0690	11 134
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	10 197
Marge de risque	R0720	938
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	3 521
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	7 229
Passifs d'impôts différés	R0780	3 522
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	482
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	321
Autres dettes (hors assurance)	R0840	284
Passifs subordonnés	R0850	6 064
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	6 064
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	177 972
Excédent d'actif sur passif	R1000	56 522

Raiffeisen Vie

S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0220	C0160	C0170	C0180	C0280
	R1400		BE	DE	FR	
Primes émises						
Brut	R1410	22 710	239	338	305	23 593
Part des réassureurs	R1420	1 805	21	30	27	1 882
Net	R1500	20 905	218	309	279	21 711
Primes acquises						
Brut	R1510	22 353	241	341	308	23 242
Part des réassureurs	R1520	1 805	21	30	27	1 882
Net	R1600	20 548	220	311	281	21 360
Charge des sinistres						
Brut	R1610	6 568	-81	40	39	6 566
Part des réassureurs	R1620	-11	0	0	0	-11
Net	R1700	6 578	-81	40	40	6 576
Variation des autres provisions techniques						
Brut	R1710	21 923	-209	526	432	22 672
Part des réassureurs	R1720	656	19	-47	-39	589
Net	R1800	21 267	-228	574	471	22 084
Dépenses engagées	R1900	2 659	15	45	39	2 758
Autres dépenses	R2500					
Total des dépenses	R2600					2 758

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (santé similaire à la vie)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010									0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020									0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030	93 446			10 197		39 774			143 416	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080						5 521			5 521	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	93 446		0	10 197		34 253			137 896	0
Marge de risque	R0100	8 543	938			3 653				13 134	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques											
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110									0	0
Meilleure estimation	R0120									0	0
Marge de risque	R0130									0	0
Provisions techniques - Total	R0200	101 990	11 134			43 426				156 550	0

Raiffeisen Vie

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	156 550	0	0	363	0
Fonds propres de base	R0020	55 986	0	0	-260	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	55 986	0	0	-260	0
Capital de solvabilité requis	R0090	30 404	0	0	50	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	55 986	0	0	-260	0
Minimum de capital requis	R0110	7 601	0	0	12	0

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 000	11 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	38 922	38 922			
Passifs subordonnés	R0140	6 064		6 064	0	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	55 986	49 922	6 064	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	55 986	49 922	6 064	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	55 986	49 922	6 064	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	55 986	49 922	6 064		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	55 986	49 922	6 064		
Capital de solvabilité requis	R0580	30 404				
Minimum de capital requis	R0600	7 601				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,84				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,37				

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	56 522
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	6 600
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	11 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	38 922
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	3 276
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	3 276

Raiffeisen Vie

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	24 143		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 672		
Risque de souscription en vie	R0030	17 695		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-9 493		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	33 873		

		C0100
Risque opérationnel	R0130	881
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-828
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-3 522
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	30 404
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	30 404
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Raiffeisen Vie

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	4 832

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	83 917	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	9 529	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	10 197	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	34 253	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		2 045 473

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	4 832
Capital de solvabilité requis	R0310	30 404
Plafond du MCR	R0320	13 682
Plancher du MCR	R0330	7 601
MCR combiné	R0340	7 601
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	7 601